

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 4 mai 2016 portant désignation des membres  
du Comité Femmes et Sciences**

**A.Gt 13-06-2018**

**M.B. 23-07-2018**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 mars 2016 instituant le Comité Femmes et Sciences,  
l'article 6;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 mai 2016  
portant désignation des membres du Comité Femmes et Sciences, tel que  
modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13  
décembre 2017;

Considérant la proposition de l'Académie de recherche et d'enseignement  
supérieur du 22 mai 2018;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche et de la Ministre des Droits des femmes et de l'Egalité des chances;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1er.** - A l'article 3, 2°, de l'arrêté du Gouvernement de la  
Communauté française du 4 mai 2016 portant désignation des membres du  
Comité Femmes et Sciences, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de  
la Communauté française du 13 décembre 2017, les mots " Mme Isabelle  
FERY" sont remplacés par les mots "Mme Marie WELSCH".

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 3.** - Les Ministres ayant l'Enseignement supérieur et la  
Recherche ainsi que les Droits des femmes et l'Egalité des chances dans leurs  
attributions sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 juin 2018.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche  
et des Médias,

J.-Cl. MARCOURT

La Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des  
Droits des femmes et de l'Egalité des chances,

I. SIMONIS